

Image not found or type unknown



Renouvellement Bail Commercial

Par **Josephine971**, le **29/09/2010** à **21:07**

Bonjour,

Par voie d'huissier mon propriétaire vient d'accepter le renouvellement de mon bail commercial sous réserve du paiement des loyers par virement "compte-tenu des nombreux incidents de paiement dont il a été victime".

Sachant qu'il n'y a jamais eu d'incident de paiement depuis 12 ans.

Peut-il m'imposer cette nouvelle clause lors du renouvellement ?

Vous remerciant par avance.

Cordialement